



Litige avec un voisin apport de terre sur mon terrain

Par **lebob**, le **24/07/2008** à **10:10**

Bonjour,

J'ai mon voisin qui veut exiger de moi la construction d'un mur de séparation avec nos deux terrains(j'ai posé seulement un grillage).Suite à un apport de terre sur mon terrain que j'ai nivelé par la suite (mise à niveau avec son propre terrain).

Après construction de mon habitation j'ai placé des gouttieres avec évacuation des eaux pluviales à l'opposé de son terrain (terrain opposé dont je suis propriétaire)

Quels sont mes droits? Dois je me plier à ses exigences?